

**Direction départementale
de Lot-et-Garonne**

Bordeaux, le 16 août 2021

Avis sanitaire de l'ARS concernant les mesures visant à enrayer la progression de l'épidémie de COVID 19 dans le département de Lot-et-Garonne
--

Préambule :

Le régime de sortie de l'état d'urgence sanitaire, mis en place par la loi du 31 mai 2021 du 2 juin au 30 septembre 2021, est prolongé jusqu'au 15 novembre 2021. La loi relative à la gestion de la crise sanitaire est parue au Journal officiel le 6 août 2021. Jusqu'au 15 novembre 2021, le gouvernement peut prendre certaines mesures pour limiter les déplacements ou les accès à certains établissements.

La période transitoire de sortie d'état d'urgence sanitaire est prévue du 2 juin au 15 novembre 2021. Les Préfets de département sont compétents pour arrêter pour leur territoire les mesures nécessaires afin de contenir la propagation du virus.

Dans ce cadre, l'ARS émet un avis à destination du Préfet de département, caractérisant la situation sanitaire, afin d'appuyer les décisions que ce dernier est amené à prendre en vue de contenir la circulation virale.

Une évolution défavorable des indicateurs épidémiologiques en région Nouvelle-Aquitaine

À ce jour, sur la base des données consolidées au 16 août 2021 (calculs portant sur les données de contamination J-9 à J-3), la situation épidémiologique de la région Nouvelle-Aquitaine se traduit par :

- un niveau d'incidence en nette progression en population générale : 192 cas pour 100 000 habitants en population générale, avec de fortes disparités territoriales (59.3 en Creuse à 256.9 en Gironde en population générale), témoignant d'une circulation active du virus dans la région ;
- un taux d'incidence pour les personnes âgées de 65 ans également en progression, à 68.1 cas pour 100 000 habitants ;
- un nombre de patients hospitalisés pour COVID ressortant à 642 personnes, dont 110 en réanimation au 15/08/2021.

Tous les indicateurs virologiques affichent une très forte hausse en Nouvelle-Aquitaine, avec un taux d'incidence qui se situe désormais au-dessus du seuil d'alerte de 50 pour 100 000 habitants, témoignant d'une circulation intense du SARS-CoV-2 dans la région. La mutation L452R portée principalement par le variant Delta continue par ailleurs sa progression en région.

Une évolution défavorable des indicateurs épidémiologiques dans le département de Lot-et-Garonne

L'analyse de la situation épidémiologique de la COVID 19 par Santé Publique France dans le département de Lot-et-Garonne au 16/08/2021 témoigne également d'une circulation virale du SARS-CoV-2 en forte progression:

- Le taux d'incidence général du département s'établit à **225.8** cas pour **100 000 habitants**, nettement au-dessus du seuil d'alerte de 50 pour 100 000 habitants ;
- Le taux d'incidence départemental chez les personnes âgées de plus de 65 ans s'élève à 81.3 pour 100 000 habitants ;
- Le nombre de personnes positives est en constante augmentation : 746 personnes testées positives du 07 août au 13 août 2021, soit un taux de positivité de 3.7 % ;
- Les indicateurs hospitaliers témoignent également d'une reprise des admissions en service de réanimation, avec 5 patients en réanimation (et 13 patients en hospitalisation conventionnelle pour COVID-19) ;
- Les clusters progressent également : 15 clusters en cours au 13 août contre 9 seulement au 23 juillet dernier, principalement dans les secteurs professionnel, touristique, et en lien avec le milieu festif ;

Dans le département, l'analyse de la situation épidémiologique et des principaux indicateurs épidémiques témoignent d'une circulation active du virus, justifiant un renforcement des mesures sanitaires et une vigilance accrue dans un contexte estival marqué par des situations propices aux contacts à risque de transmission.

En conclusion, toutes mesures visant à limiter la circulation virale et les situations où les gestes barrière ne peuvent être respectés sont fortement recommandées.

Le Directeur de cabinet,



Olivier SERRE